

Conseil Exécutif de l'UA: Le Maroc disposé à faire avancer la coopération intra-africaine

14.02.2024 Conseil Exécutif de l'UA: Le Maroc disposé à faire avancer la coopération intra-africaine

Le Maroc a réitéré, mercredi devant la 44eme session ordinaire du Conseil Exécutif de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, la Vision Royale constante et clairvoyante plaçant les causes nobles de l'Afrique et les intérêts vitaux du citoyen africain en matière de paix, sécurité et de développement au centre de l'agenda panafricain.

La vision du Royaume du Maroc concernant l'action africaine commune repose sur une Vision Royale constante et clairvoyante qui place les causes nobles de l'Afrique et les intérêts vitaux du citoyen africain en matière de paix, sécurité et de développement au centre de l'agenda panafricain et, par conséquent, accorde à la coopération sud-sud une importance stratégique pour l'accélération des objectifs de l'agenda 2063, a réaffirmé la délégation marocaine devant le Conseil Exécutif de l'UA qui se tient les 14 et 15 février à Addis-Abeba.

En effet, la coopération intra-africaine est cruciale pour le développement socio-économique, politique, et culturel du continent africain et offre plusieurs avantages essentiels, a souligné la délégation marocaine, citant le développement

économique, l'intégration régionale, le renforcement de la paix et sécurité sur le continent, la résilience face aux crises, l'innovation et partage de connaissances et le renforcement de la voix de l'Afrique sur la scène internationale.

Au niveau du développement économique, la coopération peut stimuler le commerce intra-africain en réduisant les barrières tarifaires et non tarifaires, en harmonisant les réglementations et en améliorant les infrastructures de transport et de communication, a réaffirmé la délégation marocaine, ajoutant que cela facilite l'accès aux marchés et augmente les opportunités économiques pour les pays africains.

Pour ce qui est de l'intégration régionale, elle constitue un levier important pour accélérer le développement économique, réduire la pauvreté et promouvoir une croissance inclusive, a relevé la délégation marocaine, notant que le rôle des Communautés économiques régionales (CER) à cet égard demeure vital et d'importance stratégique.

Au volet du renforcement de la Paix et sécurité sur le continent, la délégation marocaine a réitéré le plein respect des principes cardinaux du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États, la non-ingérence dans les affaires internes des États et le respect du principe du respect du bon voisinage.

Evoquant la résilience face aux crises, la délégation marocaine a noté que ce soit pour répondre aux pandémies, aux changements climatiques ou aux crises alimentaires, la coopération permet aux pays africains de partager des connaissances et des stratégies pour surmonter collectivement ces défis qui ne cessent de s'aggraver.

Concernant l'innovation et le partage de connaissances, la délégation marocaine a souligné que la collaboration entre les nations africaines encourage le partage de connaissances,

d'expertises et de technologies, favorisant ainsi l'innovation et le développement de solutions adaptées aux défis spécifiques du continent.

S'agissant du renforcement de la voix de l'Afrique sur la scène internationale, la délégation marocaine a noté qu'ensemble, les pays africains peuvent avoir une voix plus forte dans les forums internationaux et mieux défendre leurs intérêts sur des sujets tels que le commerce, l'environnement et le développement.

“Nous sommes tous appelés à fournir davantage d'efforts pour faire avancer la coopération intra-africaine, qui demeure le seul moyen qui nous permettra, en tant qu'africains, de se prendre en charge et réaliser le rêve de l'Afrique que nous voulons et, en somme, répondre aux attentes et aspirations de nos citoyens”, a affirmé la délégation marocaine.

Afin de permettre à l'institution panafricaine d'accompagner efficacement le processus de développement et de réforme dans le continent, la délégation marocaine a insisté sur l'impératif de garantir la bonne gouvernance administrative et financière au sein de notre institution, ainsi que la crédibilité du processus intergouvernemental.

Le Conseil Exécutif de l'Union africaine (UA) a entamé, mercredi à Addis-Abeba, les travaux de sa 44eme session ordinaire en prélude au Sommet de l'Union (17-18 février) avec la participation du Maroc.

Source

: [https://www.lopinion.ma/Conseil-Executif-de-l-UA-Le-Maroc-di-
spose-a-faire-avancer-la-cooperation-intra-
africaine_a50128.html](https://www.lopinion.ma/Conseil-Executif-de-l-UA-Le-Maroc-di-
spose-a-faire-avancer-la-cooperation-intra-
africaine_a50128.html)